

# La « belle danse »

le ballet,  
miroir de la cour

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE  
LES ARTS, INSTRUMENTS POLITIQUES  
THÉÂTRE À L'ITALIENNE  
LE BAROQUE ET LE CLASSICISME  
NOTATION DE LA DANSE

## 1- POUR LES ENSEIGNANTS

### Le siècle de Louis XIV et le triomphe de la « belle danse »

Le règne de Louis XIV (1643-1715) est marqué par le développement de la « belle danse ». Le terme « belle » ne relève pas du seul jugement esthétique, mais il qualifie une danse conforme aux usages de la noblesse, du « beau » monde, au même titre que la « belle » langue ou les « belles » lettres, etc. La danse est en effet, tout comme l'escrime, une pratique coutumière des nobles et des courtisans. Elle fait partie de l'éducation du gentilhomme et lui permet d'acquérir maintien, prestance et harmonie des mouvements.

La danse est donc une pratique sociale. Au bal, élément essentiel de la vie de la cour, se trament les alliances et les intrigues, se jouent les relations de pouvoir au sein de la noblesse. Mais la « belle danse » occupe aussi une place de choix dans les divertissements présentés à la cour. Le pouvoir se met en scène dans le ballet de cour, spectacle total qui réunit danse, musique, poésie, scénographie dans des décors fastueux et enchanteurs, peuplés « de monstres, d'êtres surnaturels, de déesses amoureuses de mortels », dans des univers baroques, « empreints de mystère et de merveilleux » (Eugénia Roucher, « La belle danse ou le classicisme français au sein de l'univers baroque », <http://mediatheque.cnd.fr/>, rubrique « Ressources en ligne », « Thèmes et textes », « Variations baroques »).

### Le rôle de Louis XIV

Formé dès son plus âge par les meilleurs maîtres à danser, et notamment par le célèbre Pierre Beauchamps, Louis XIV est un excellent danseur. Appréciant la courante dans les bals, il s'affirme plus encore dans les ballets, où il incarne tour à tour des rôles à contre-emploi (ivrogne, esclave, vagabond) et des rôles qui servent et exaltent sa puissance et son rayonnement. Roi-Soleil, il interprète à de nombreuses reprises le dieu Apollon dans le *Ballet royal de la nuit* (1653). La danse est pour lui tout autant un art qu'un instrument de communication politique, mettant en scène et glorifiant son pouvoir.

Louis XIV met en place une politique culturelle centralisatrice pour promouvoir le rayonnement de la France. La danse y oc-

cupe une place privilégiée. Son règne correspond à l'apogée du ballet de cour et à l'épanouissement de la « belle danse ». Louis XIV crée les conditions d'une structuration et d'une codification du vocabulaire de la danse. En 1661, il fonde en effet l'Académie royale de danse, poussant les maîtres à danser à « théoriser et à déterminer les normes classiques » jusqu'à l'émergence d'un système d'écriture de la « belle danse ». La création en 1669 de l'Académie royale de musique (le futur Opéra de Paris) « favorise l'éclosion de genres lyriques et dramatiques intégrant la danse (tragédie en musique, tragi-comédie-ballet et comédie-ballet) » (« Louis XIV », *Dictionnaire de la danse*, Philippe Le Moal (dir.), Larousse, 2008). C'est ainsi que sous son règne se développe une danse professionnelle de haut niveau.

### La « belle danse », entre harmonie classique et fantaisie baroque

La « belle danse », comme les autres arts (architecture, peinture, versification, théâtre...) s'inscrit dans l'ordre classique en vigueur au XVII<sup>e</sup> siècle. Le château de Versailles, avec ses lignes verticales et ses constructions en symétrie, nous lègue un des exemples les plus éclairants de cette recherche classique de maîtrise et d'harmonie.

La « belle danse » est un art qui affirme lui aussi les valeurs de mesure et d'harmonie propres au classicisme : « symétrie des parcours et des figures, propreté de l'exécution, méthode et clarté de l'enseignement mais aussi de l'exposition du sujet dans le spectacle, le tout régi par les notions d'ordre et d'équilibre » (Eugénia Roucher, « La belle danse ou le classicisme français au sein de l'univers baroque », *op. cit.*).

Intégrée dans les ballets, c'est une danse à finalité non narrative, très visuelle, qui privilégie les déplacements dans l'espace, les climats dramatisés ou les atmosphères, en dialogue très étroit avec la musique (structures musicales et chorégraphiques se répondent). La danse y est partie prenante d'un univers baroque, fabuleux, mystérieux, foisonnant. « Baroque, le ballet de cette époque l'est assurément. Il l'est par son goût du somptueux, du surnaturel, de l'artifice (dans le sens de feu d'artifice), par sa recherche de l'enchantement, par le jeu des contrastes (mélange des genres, variété ou uniformité des figures tantôt régulières, exécutées en miroir, tantôt irrégulières, allant dans le même sens) » (Eugénia Roucher, « La belle

danse ou le classicisme français au sein de l'univers baroque », *op. cit.*). La « belle danse » est aussi baroque par son goût de l'ornementation – mouvements de bras, ronds de poignets ou de coudes – à l'image de ce que la musique baroque propose à la même époque dans le chant.

## Au fondement du vocabulaire du ballet classique

### Les évolutions techniques de la « belle danse »

Marquée par la professionnalisation croissante des danseurs, la « belle danse » connaît une réelle évolution technique. Les pas et la technique se complexifient.

Le maître à danser Pierre Beauchamps joue un rôle majeur dans cette évolution. « Nommé Intendant des ballets du roi vers 1661, il règle de nombreuses entrées dans les ballets de cour des années 1660. Il collabore avec Molière à la cour, puis comme chorégraphe et chef d'orchestre de la Troupe du roi au Palais-Royal (1672-1673) » (« Pierre Beauchamps », *Dictionnaire de la danse*, Philippe Le Moal (dir.), *op. cit.*).

Travaillant à partir des pas et des figures utilisés dans les ballets de cour, Pierre Beauchamps contribue, au sein de l'Académie royale de danse, à mettre en place une grammaire de mouvements qui constituera plus tard la base de la danse classique : prédominance de l'en dehors, de l'élévation et définition des cinq positions de pied.

### Le système de notation Feuillet

Cette codification et cette unification du vocabulaire et des règles de la danse française trouvent l'un de leurs aboutissements dans la publication par Raoul Auger Feuillet de l'ouvrage *Chorégraphie ou l'Art de décrire la danse, par caractères, figures et signes démonstratifs*. « Témoignant d'une capacité nouvelle d'analyse du mouvement, Feuillet progresse du simple au complexe selon une méthode de pensée héritée de celle de René Descartes. Il commence par isoler les données élémentaires du pas et met au point des signes pour les représenter. Ces éléments simples entrent ensuite dans des combinaisons, d'où découle une multitude potentielle de "pas composés" » (pour cette citation et les suivantes, Annie Suquet, « Les écritures du mouvement », exposition du Centre national de la danse, 29 nov. 2006-10 fév. 2007).

Le système de notation Feuillet s'impose très vite, notamment parce qu'il possède un réel impact visuel (voir illustration n°2, p. 12) et qu'il permet de saisir aisément les trajets et déplacements des danseurs dans l'espace. En se propageant, il contribue aussi au rayonnement de Louis XIV et de la danse française. Incarnation du raffinement français, celle-ci se diffuse dans les cours européennes grâce aux partitions de Feuillet et de ses successeurs. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, cependant, son usage se perd progressivement. En ne restituant que les pas et les parcours, en négligeant les mouvements des bras et la « couleur expressive des gestes », la notation Feuillet ne répond plus aux attentes des tenants d'un ballet d'action narratif.

## L'avènement de la scène à l'italienne et de la frontalité dans le spectacle

Un autre changement majeur contribue à l'évolution de la « belle danse » au XVII<sup>e</sup> siècle : l'avènement de la scène à l'italienne. Née au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans les palais princiers italiens, elle s'impose vers 1640 dans les théâtres de l'Europe entière. « L'adoption de la scène dite "à l'italienne" transforme les conditions de visibilité du spectacle. Placée à une extrémité de la salle, surélevée et encadrée par le proscenium, la scène à l'italienne ordonne le regard en fonction d'un axe de symétrie régi par la perspective, domaine passionnément exploré par les scientifiques et les peintres de l'époque. Les figures chorégraphiques investissent la profondeur spatiale. [...] Le roi, spectateur privilégié, est assis face à la scène, en contrebas, dans l'axe central qui régit la perspective. Ce cadrage, imposé par la scène à italienne, met en valeur la verticalité et la tridimensionalité des corps. »

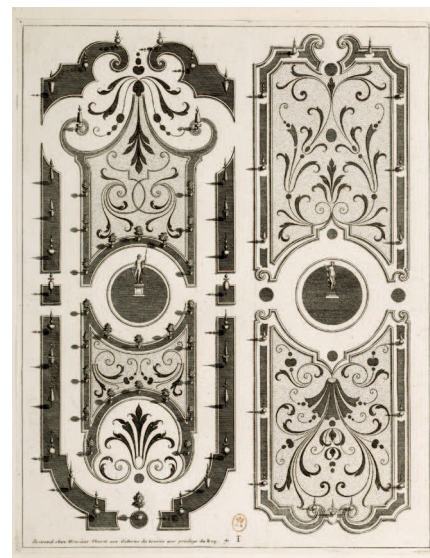
Le théâtre à l'italienne, plus précisément, est composé d'une salle en forme de fer à cheval, de balcons divisés en loges, d'un plafond en coupole orné d'un lustre, de coulisses. La scène comporte une partie invisible au public qui abrite la cage de scène où est aménagée une machinerie. Elle permet de produire effets spéciaux et changements de décors.

## Commentaire d'images

Voir ci-dessous, ill. [1]. « À la cour de Versailles, danse, mobilier, décors muraux et parterres se rejoignent dans leur recherche d'un univers visuel qu'animent des jeux d'arabesques. Concepteur de motifs de tapisseries et de jardins pour Louis XIV, mais aussi de costumes et de décors pour la cour et l'Opéra à partir de 1680, Jean Bérain fut l'un des initiateurs de cette esthétique. »

Voir page suivante, ill. [2].

« Cette page montre un passage d'une entrée de ballet, réglée par Feuillet lui-même sur une pièce musicale extraite de *Bellérophon*, opéra composé par Jean-Baptiste Lully en 1679. La notation se déchiffre en suivant la trajectoire des danseurs, notée par une ligne continue, les pas (mouvements des jambes) étant distribués de part et d'autre au fur et à mesure de la progression de la danse. Celle-ci s'organise autour d'un axe imaginaire renvoyant à la présence implicite du regard royal. Ici, seuls deux danseurs (des hommes) sont en mouvement (lettres A et B). Ils partent du fond de la scène et progressent vers le public, qu'il faut imaginer là où se trouve la portée musicale. »



[1] Plan de parterres dits « en broderie » pour un jardin à la française, gravure d'après Jean Bérain, fin XVII<sup>e</sup> siècle

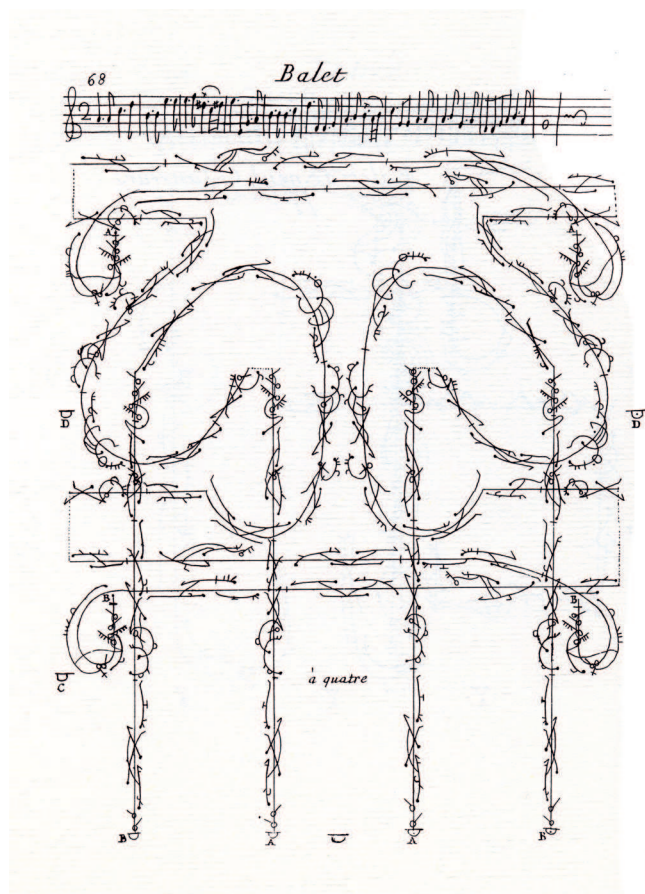
## 2- AVEC LES ÉLÈVES : AUTOUR DES PROGRAMMES

### Histoire des arts

#### Niveau 5<sup>e</sup>

##### THÉMATIQUE « ART, ÉTATS ET POUVOIRS »

La thématique permet d'aborder des thèmes comme l'architecture des châteaux (Moyen Âge, Renaissance, xvii<sup>e</sup> siècle), l'art de cour (la comédie-ballet), le pouvoir de la danse et la place de l'écrivain à la cour (en particulier celle de Versailles) conjuguant alors des domaines aussi variés que les « arts du visuel », les « arts du son », les « arts du spectacle vivant » et les « arts de l'espace ».



[2] « À quatre », partition du *Balet de neuf danseurs*, in Raoul Auger Feuillet, *Recueil de dances* [1700]

### Danse : projets en partenariat avec un artiste chorégraphique et une structure culturelle/ cycles EPS

#### Niveau 5<sup>e</sup>

##### INVENTER UNE NOTATION DU MOUVEMENT À PARTIR D'UNE PHRASE CHORÉGRAPHIQUE :

- observer la partition en notation Feuillet (ill [2]). Que représentent les différents signes ? Essayer de la mettre en mots ;
- à partir de 4 verbes de mouvement (« marcher », « sauter », « tourner », « tomber »), composer une phrase chorégraphique ;
- se mettre en duo et imaginer 4 signes qui permettent de représenter ces verbes de mouvement ;
- écrire sa composition chorégraphique à l'aide de ces signes sur une feuille blanche ; demander à son partenaire de l'exécuter afin de vérifier l'exactitude de la notation ;
- avec ces mêmes signes, noter une partition chorégraphique pour un duo et l'exécuter.

#### Niveaux 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>

##### METTRE EN MOUVEMENT UNE FABLE DE LA FONTAINE : CORPS, VOIX, SCÉNOGRAPHIE. QUESTIONNER LES LIENS ENTRE TEXTES ET DANSE :

- regarder les fables qui figurent dans le DVD ;
- comparer les choix des chorégraphes : certains ont décidé de garder le texte en entier, d'autres d'utiliser des fragments ou encore de le modifier, en l'adaptant au monde d'aujourd'hui. Parfois, tous les personnages sont représentés ; d'autres fois, il en manque. Faire ses choix et présenter une mise en mouvement d'une des fables. Il est possible de faire ce travail à partir d'une fable écrite individuellement ou collectivement en cours de français ou à partir d'une fable de La Fontaine.

### Histoire

#### Niveau 5<sup>e</sup>

##### VERS LA MODERNITÉ, FIN XV<sup>E</sup>-XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

##### Thème 2 : L'émergence du « roi absolu »

Le roi absolu, la cour, le château de Versailles, la danse au service du pouvoir, l'aristocratie.

## Français

### Niveau 6<sup>e</sup>

#### LECTURE

##### Initiation au théâtre

Une pièce de Molière.

##### Initiation à la poésie

*Les Fables* de Jean de La Fontaine (livres I à VI) ; dans ce cadre, il est possible de faire référence à la querelle des Anciens et des Modernes.

##### Contes et récits merveilleux

*Contes* de Charles Perrault.

La lecture et l'étude d'un conte de Perrault permettent de situer l'auteur dans la querelle des Anciens et des Modernes.

##### Étude de l'image

Extraits du film *Molière d'Ariane Mnouchkine* (1978), *Le roi danse* de Gérard Corbiau (2000), *Molière* de Laurent Tirard (2007), *Jean de La Fontaine, le défi* de Daniel Vigne (2007).

Étude des représentations de Louis XIV en Apollon.

#### EXPRESSION ÉCRITE

Écriture d'une courte fable.

Écriture d'un conte ou d'une partie de conte.

Écriture à partir d'un extrait de film parmi les films cités plus haut : imaginer la suite d'une scène vue en classe.

### Niveau 5<sup>e</sup>

#### LECTURE

##### Théâtre : la comédie

Molière : une comédie-ballet.

##### Poésie : jeux de langage

*Les Fables* de La Fontaine (livres VII à XII)

La querelle des Anciens et des Modernes.

##### Étude de l'image

Analyse d'un film au choix : *Molière d'Ariane Mnouchkine* (1978), *Le roi danse* de Gérard Corbiau (2000), *Molière* de Laurent Tirard (2007), *Jean de La Fontaine, le défi* de Daniel Vigne (2007).

#### EXPRESSION ÉCRITE

Écriture de scènes de théâtre comiques.

Écriture de courtes fables.

### Niveau 4<sup>e</sup>

#### LECTURE

##### Théâtre : faire rire, émouvoir, faire pleurer

Une comédie-ballet de Molière.

#### EXPRESSION ÉCRITE

Écriture de scènes de théâtre qui intègrent des intermèdes dansés.

Réponses argumentées sur le débat entre les Anciens et les Modernes.

## Musique

### Niveaux 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>

#### AUTOUR DE COMPOSITEURS

Marc Antoine Charpentier, Jean-Baptiste Lully.

## Arts plastiques

### Niveau 6<sup>e</sup>

L'architecture classique : acquisition d'un vocabulaire spécifique, réalisation d'une maquette.

## Mathématiques

### Niveau 6<sup>e</sup>

#### GÉOMÉTRIE

Étude d'exemples appartenant à l'architecture classique.

